



PROCES VERBAL DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU MERCREDI 8 JUILLET 2020 A 18 H 30 AU SEIN
DE LA SALLE LA FICELLE DE GODERVILLE

Le Conseil de Communauté s'est réuni le mercredi 8 juillet 2020 à 18 h 30 au sein de la Salle La Ficelle de Goderville sous la présidence de Monsieur GERON Michel, doyen d'âge.

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS :

- En exercice : 42
- Présents : 38
- Votants par procuration : 4
- Total des votants : 42

ETAIENT PRESENTS :

- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX,
- M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,
- M. BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- Mme COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE,
- M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE,
- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREaute,
- M. DONNET Xavier, Conseiller Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- Mme DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC,
- M. GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE,
- M. GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE,
- M. GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS,
- Mme GUEROUT Claire, Maire d'ECRAINVILLE,
- M. JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT,
- Mme LAVILLE-REVEL Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE,
- M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT,
- Mme LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL,
- M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. MALO Jean-Claude, Maire de BREaute,
- M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme MORISSE Nadine, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- Mme MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT,
- M. NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT,
- M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme RAMOS DA SILVA Christine, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE,
- M. ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE,
- M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL,
- M. VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREaute,
- Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE,
- M. VAUCHEL Benoît, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX

POUVOIR DE :

- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE
- M. DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX à M. BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX
- M. DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE à M. GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE
- Mme LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION : Mme VAILLANT Isabelle, Directrice Générale des Services, Mme GODEFROY Adeline et Mme LIVER-CARLESI Julie.

PREAMBULE

M. GERON Michel, doyen d'âge, procède à l'appel et déclare les membres du conseil communautaire installés dans leurs fonctions. Il précise les pouvoirs.

M. BASILLE André est nommé secrétaire de séance.

M. GERON explique les modalités de vote.

AFFAIRES GENERALES :

1. Délibération 54/2020 : Election du Président

Mme DURECU Annie et M. LEROUX Christian sont nommés assesseurs.

M. GERON interroge l'assemblée sur les candidats à la présidence de la Communauté de Communes.

M. REMOND, Maire de Mentheville et Mme DHERVILLEZ, 1^{ère} Adjointe au Maire de Bréauté se présentent.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DHERVILLEZ	9	NEUF
REMOND	26	VINGT-SIX

Le conseil décide de proclamer M. Franck REMOND, Président de Campagne de Caux et le déclare installé à 26 voix pour, 9 voix pour Mme Pascale DHERVILLEZ et 7 bulletins blancs.

M. GERON annonce l'élection de M. REMOND et passe la parole à ce dernier.

M. REMOND remercie l'assemblée.

2. Délibération 55/2020 : Détermination du nombre de vice-présidents et des autres membres

M. REMOND propose de fixer le nombre de vice-présidents à 8 et les autres membres du bureau à 4.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver cette composition.

3. Délibération 56/2020 : Election des vice-présidents

Vote 1^{er} Vice-président :

M. REMOND demande qui se porte candidat pour le poste de premier vice-président.

Mme BRULIN Corinne se présente.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRULIN Corinne	32	Trente -deux

Le conseil décide de proclamer Mme BRULIN Corinne 1^{ère} Vice-Présidente de Campagne de Caux et la déclare installée à 32 voix pour, 9 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

Vote 2^{ème} Vice-président :

M. REMOND passe au vote du second vice-président et demande qui est candidat.

M. CARLIERE Frédéric se porte candidat.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CARLIERE Frédéric	30	Trente

Le conseil décide de proclamer M. CARLIERE Frédéric 2^{ème} Vice-Président de Campagne de Caux et le déclare installé à 30 voix pour, 10 bulletins blancs et 2 bulletins nuls.

Vote 3^{ème} Vice-président :

M. REMOND passe au vote du troisième vice-président et interroge l'assemblée.

M. FLEURY David se porte candidat.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FLEURY David	33	Trente-trois

Le conseil décide de proclamer M. FLEURY David 3^{ème} Vice-Président de Campagne de Caux et le déclare installé à 33 voix pour et 9 bulletins blancs.

Vote 4^{ème} Vice-président :

M. REMOND passe au vote du quatrième vice-président et interroge l'assemblée.

M. MABIRE Pascal et M. LEMESLE Michel se portent candidats.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LEMESLE Michel	16	Seize
MABIRE Pascal	25	Vingt-cinq

Le conseil décide de proclamer M. MABIRE Pascal 4^{ème} Vice-Président de Campagne de Caux et le déclare installé à 25 voix pour, 16 voix pour M. LEMESLE Michel et 1 bulletin blanc.

Vote 5^{ème} Vice-président :

M. REMOND passe au vote du cinquième vice-président et interroge l'assemblée.

Mme DURECU Annie se porte candidate.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DURECU Annie	29	Vingt-neuf

Le conseil décide de proclamer Mme DURECU Annie 5^{ème} Vice-Présidente de Campagne de Caux et la déclare installée à 29 voix pour, 11 bulletins blancs et 2 bulletins nuls.

Vote 6^{ème} Vice-président :

M. REMOND passe au vote du sixième vice-président et demande qui souhaite être candidat.

Mme GEULIN Isabelle et M. BASILLE André se portent candidats.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BASILLE André	24	Vingt-quatre
GEULIN Isabelle	17	Dix-sept

Le conseil décide de proclamer M. BASILLE André 6^{ème} Vice-Président de Campagne de Caux et le déclare installé à 24 voix pour, 17 voix pour Mme GEULIN Isabelle et 1 bulletin blanc.

Vote 7^{ème} Vice-président :

M. REMOND passe au vote du septième vice-président et demande qui souhaite être candidat.

Mme GEULIN Isabelle et M. DELAMARE Pascal se portent candidats.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DELAMARE Pascal	24	Vingt-quatre
GEULIN Isabelle	17	Dix-sept

Le conseil décide de proclamer M. DELAMARE Pascal 7^{ème} Vice-Président de Campagne de Caux et le déclare installé à 24 voix pour, 17 voix pour Mme GEULIN Isabelle et 1 bulletin nul.

Vote 8^{ème} Vice-président :

M. REMOND passe au vote du quatrième vice-président et demande qui souhaite être candidat.

M. QUESADA Antonio et M. GIRARD Serge se portent candidats.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GIRARD Serge	16	Seize
QUESADA Antonio	25	Vingt-cinq

Le conseil décide de proclamer M. QUESADA Antonio 8^{ème} Vice-Président de Campagne de Caux et le déclare installé à 25 voix pour, 16 voix pour M. GIRARD Serge et 1 bulletin blanc.

4. Délibération 57/2020 : Election des membres du bureau non vice-présidents

Vote 1^{er} Membre du bureau :

M. REMOND passe au vote du 1^{er} membre du bureau et demande qui souhaite être candidat.

Mme LESAUVAGE Huguette et Mme GEULIN se portent candidates.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GEULIN Isabelle	17	Dix-sept
LESAUVAGE Huguette	25	Vingt-cinq

Le conseil décide de proclamer Mme LESAUVAGE Huguette 1^{ère} membre du bureau de Campagne de Caux et la déclare installée à 25 voix pour et 17 voix pour Mme GEULIN Isabelle.

Vote 2^{ème} Membre du bureau :

M. REMOND passe au vote du 2^{ème} membre du bureau et demande qui souhaite être candidat.

M.SOLINAS Christian et M. GOUPIL Gervais se portent candidats.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GOUPIL Gervais	16	Seize
SOLINAS Christian	25	Vingt-cinq

Le conseil décide de proclamer M. SOLINAS Christian 2^{ème} membre du bureau de Campagne de Caux et le déclare installé à 25 voix pour, 16 voix pour M. GOUPIL Gervais et 1 bulletin nul.

Vote 3^{ème} Membre du bureau :

M. REMOND passe au vote du 3^{ème} membre du bureau et demande qui souhaite être candidat.

Mme MORISSE Nadine et Mme GEULIN Isabelle se portent candidates.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GEULIN Isabelle	18	Dix-huit
MORISSE Nadine	24	Vingt-quatre

Le conseil décide de proclamer Mme MORISSE Nadine 3^{ème} membre du bureau de Campagne de Caux et la déclare installée à 24 voix pour et 18 voix pour Mme GEULIN Isabelle.

Vote 4^{ème} Membre du bureau :

M. REMOND passe au vote du 4^{ème} membre du bureau et demande qui souhaite être candidat.

M. GIRARD Serge et M. GERON Michel se portent candidats.

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GERON Michel	24	Vingt-quatre
GIRARD Serge	17	Dix-sept

Le conseil décide de proclamer M. GERON Michel 4^{ème} membre du bureau de Campagne de Caux et le déclare installé à 24 voix pour, 17 voix pour M. GIRARD Serge et 1 bulletin blanc.

5. Délibération 58/2020 : Lecture de la charte de l'élu local

M. REMOND procède à la lecture de la charte de l'élu local.

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

6. Délibération 59/2020 : Délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le président de la communauté

M. REMOND procède à la lecture de la délibération concernant les délégations de pouvoir du conseil communautaire vers lui-même.

M. BLONDEL intervient en précisant qu'il est d'accord sur la majorité des points sauf le n°9, soit à ester en justice. Il rappelle ou apprend aux nouveaux membres de l'assemblée que la communauté de communes a mis au tribunal administratif la commune de Bretteville-du-Grand-Caux.

Il précise que les échanges ont été restreints.

Le Conseil Communautaire approuve à 39 voix pour, 2 voix contre (M. BLONDEL et M. DUBOCAGE-pouvoir) et 1 abstention (M. NIEPCERON) les délégations de pouvoir susmentionnées.

7. Délibération 60/2020 : Indemnités de fonction du président, des vice-présidents et des conseillers membres du bureau titulaires d'une délégation de fonction

M. REMOND présente les taux des indemnités de fonction du président, des vice-présidents et des conseillers membres du bureau titulaires d'une délégation de fonction :

	Taux par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
Président	46 %
Vice-Président	17,97 %
Conseiller communautaire délégué	6 %

Il précise les montants alloués :

FONCTION	INDEMNITE BRUTE MENSUELLE
Président	1 789,12 €
Vice-Président	698,93 €
Membre du Bureau avec délégation	233,36 €

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les indemnités de fonction du président, des vice-présidents et des conseillers membres du bureau titulaires d'une délégation.

Questions diverses :

M. REMOND propose une minute d'applaudissements en hommage à Jonathan GUERIN, 2^{ème} Adjoint de la Commune d'Houquetot, décédé brutalement.

M. REMOND évoque brièvement la charte de gouvernance de Campagne de Caux et reviendra vers les élus en temps voulu.

M. REMOND remercie vivement l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h04.

Le Secrétaire de séance
M. BASILLE André



Le Président
M. REMOND Franck



Communauté de Communes
« Campagne de Caux »
Zone d'Activité Route de Bolbec
76110 GODERVILLE